

SNI MULTI CLEAN DE FR

WM 0990574

Numéro de commande: 0990574

Version 8.5

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : SNI MULTI CLEAN DE FR
UFI : 6AQ0-X04Q-G00M-14WK

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Société : Snipes (Schweiz) AG
Allmendstraße 25
CH 8953 Dietikon
<https://www.snipes.ch>
Téléphone : +41 447454511
Téléfax :
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : snipes-ch@snipes.com

Fabricant

Société : BNS International GmbH
Rheinallee 96
55120 Mainz
Téléphone : +49613196404
Téléfax : +4961319642515
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

STIZ (Tox-Zentrum) CH-Zürich: 145 [24h/7]

Fabricant

+49(0)6131-19240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

SNI MULTI CLEAN DE FR

WM 0990574

Numéro de commande: 0990574

Version 8.5

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse d' agent tensioactif.

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
acide sulfurique, esters de mono-alkyles C12-16, sels de sodium	73296-89-6 277-362-3 01-2119489464-26	Aquatic Chronic 3; H412 Limite de concentration spécifique Eye Irrit. 2; H319 10 - 20 % Eye Dam. 1; H318 >= 20 %	>= 1 - < 2
acides sulfoniques, hydroxycalcane en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium	68439-57-6 270-407-8931-534-0 01-2119513401-57	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Limite de concentration spécifique Skin Irrit. 2; H315 >= 5 % Eye Irrit. 2; H319 > 5 - 38 % Eye Dam. 1; H318 > 38 %	>= 1 - < 2

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

En cas d'inhalation : Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de

SNI MULTI CLEAN DE FR

WM 0990574

Numéro de commande: 0990574

Version 8.5

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

- combustion.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- En cas de contact avec les yeux : Protéger l'oeil intact.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.
- Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SNI MULTI CLEAN DE FR

WM 0990574

Numéro de commande: 0990574

Version 8.5

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Balayer et enlever à la pelle.
Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

SNI MULTI CLEAN DE FR

WM 0990574

Numéro de commande: 0990574

Version 8.5

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
SODIUM LAURYL SULFATE	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	4060 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	285 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	2440 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	85 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	24 mg/kg
SODIUM C14-16 OLEFIN SULFONATE	Travailleurs	Contact avec la peau	Exposition à long terme, Effets systémiques	2158,33 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme, Effets systémiques	152,22 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Exposition à long terme, Effets systémiques	1295 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Exposition à long terme, Effets systémiques	45,04 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Exposition à long terme, Effets systémiques	12,95 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
---------------------	---------------------------------	--------

SNI MULTI CLEAN DE FR

WM 0990574

Numéro de commande: 0990574

Version 8.5

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

SODIUM LAURYL SULFATE	Eau douce	0,0958 mg/l
	Eau de mer	0,0096 mg/l
	Sédiment d'eau douce	3,37 mg/kg
	Sédiment marin	0,337 mg/kg
	Sol	0,616 mg/kg
	STP	1084 mg/l
	intermittent release	0,036 mg/l
SODIUM C14-16 OLEFIN SULFONATE	Eau douce	0,042 mg/l
	Eau de mer	0,0042 mg/l
	Sédiment d'eau douce	2,025 mg/l
	Sédiment marin	0,2025 mg/l
	Sol	0,0061 mg/l
	STP	4 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection des mains

Matériel : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Matériel : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

SNI MULTI CLEAN DE FR

WM 0990574

Numéro de commande: 0990574

Version 8.5

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire : inutile dans les conditions normales d'utilisation

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: laiteux
Odeur	: fruité
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: env. 7,3, 100 % à 20 °C
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Pas d'information disponible.
Point d'éclair	: ne forme pas d'étincelles
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Inflammabilité (liquides)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,005 g/cm ³ à 20 °C

SNI MULTI CLEAN DE FR

WM 0990574

Numéro de commande: 0990574

Version 8.5

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Notre entreprise rejette tout test sur les animaux.
Notre entreprise n'attribue aucun contrat pour des tests sur les animaux, que ce soit sur le produit final ou sur les ingrédients d'un produit.
Toutefois, la législation européenne (règlement REACH) exige des fabricants de substances ou des importateurs de l'UE qu'ils testent les effets des substances sur la santé humaine et l'environnement avant

SNI MULTI CLEAN DE FR

WM 0990574

Numéro de commande: 0990574

Version 8.5

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

de les mettre sur le marché. Certains de ces tests obligatoires ont été effectués parfois il y a plusieurs décennies.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë : Pas classé(e)

Composants:

acide sulfurique, esters de mono-alkyles C12-16, sels de sodium

SODIUM LAURYL SULFATE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

acides sulfoniques, hydroxycalcane en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium

SODIUM C14-16 OLEFIN SULFONATE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 52 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): 6.300 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Composants:

acide sulfurique, esters de mono-alkyles C12-16, sels de sodium

SODIUM LAURYL SULFATE:

Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : irritant

acides sulfoniques, hydroxycalcane en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium

SODIUM C14-16 OLEFIN SULFONATE:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Irritant pour la peau.

SNI MULTI CLEAN DE FR

WM 0990574

Numéro de commande: 0990574

Version 8.5

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

Composants:

acide sulfurique, esters de mono-alkyles C12-16, sels de sodium

SODIUM LAURYL SULFATE:

Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

acides sulfoniques, hydroxycalcane en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium

SODIUM C14-16 OLEFIN SULFONATE:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

Composants:

acides sulfoniques, hydroxycalcane en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium

SODIUM C14-16 OLEFIN SULFONATE:

Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Mutagenicité sur les cellules germinales : Pas classé(e)

Cancérogénicité : Pas classé(e)

Toxicité pour la reproduction : Pas classé(e)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

SNI MULTI CLEAN DE FR

WM 0990574

Numéro de commande: 0990574

Version 8.5

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

Toxicité à dose répétée

Composants:

acides sulfoniques, hydroxycalcènes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium

SODIUM C14-16 OLEFIN SULFONATE:

Espèce : Rat
NOAEL : 259 mg/kg
Voie d'application : Dermale
Durée d'exposition : 2 Jahre

Toxicité par aspiration : Pas classé(e)

11.2 Informations sur les autres dangers

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

SODIUM LAURYL SULFATE:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus(ide)): > 10 - 100 mg/l
Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Poisson): 3,6 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 10 - 100 mg/l

CE50 (Daphnia (Daphnie)): 4,7 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

NOEC (Daphnia (Daphnie)): 2,5 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Scenedesmus subspicatus): 10 - 100 mg/l

Toxicité pour les microorganismes : CE0 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 100 mg/l

SNI MULTI CLEAN DE FR

WM 0990574

Numéro de commande: 0990574

Version 8.5

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

Toxicité pour les poissons : NOEC: 1 - 10 mg/l
(Toxicité chronique) Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

NOEC: 0,11 mg/l
Durée d'exposition: 34 d
Espèce: Poisson

NOEC: 0,35 mg/l
Durée d'exposition: 34 d
Espèce: Poisson

Toxicité pour la daphnie et : NOEC: 1 - 10 mg/l
les autres invertébrés
aquatiques (Toxicité
chronique) Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

SODIUM C14-16 OLEFIN SULFONATE:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 4,2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et : (Daphnia magna (Grande daphnie)): 4,53 mg/l
les autres invertébrés
aquatiques Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les : (Skeletonema costatum (algue marine)): 5,2 mg/l
algues/plantes aquatiques Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les : CE50 (Bactérie): 230 mg/l
microorganismes Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité des sédiments : 2025 mg/l
Durée: 10 d

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette
préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité
comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004
relatif aux détergents.

Composants:

SODIUM LAURYL SULFATE:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Résultat: rapidement biodégradable

SNI MULTI CLEAN DE FR

WM 0990574

Numéro de commande: 0990574

Version 8.5

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

Biodégradation: 100 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 B

Inoculum: boue activée
Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: 92 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 B

SODIUM C14-16 OLEFIN SULFONATE:

Biodégradabilité : Biodégradation: > 80 %
Méthode: OECD 301 B
Remarques: Selon les résultats des tests de biodégradabilité ce produit est considéré comme étant facilement biodégradable.

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 790 mg/g

Carbone organique dissous (COD) : 190 mg/g

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

SNI MULTI CLEAN DE FR

WM 0990574

Numéro de commande: 0990574

Version 8.5

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	: En accord avec les réglementations locales et nationales.
Emballages contaminés	: Vider les restes. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Code des déchets	Le code européen des déchets 20 01 29* Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

SNI MULTI CLEAN DE FR

WM 0990574

Numéro de commande: 0990574

Version 8.5

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- : La Directive 96/82/CE ne s'applique pas
- Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs : Non applicable
- Contenu en composés organiques volatils (COV) : La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques volatils (VCOV)
Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 0,1 %
pas de taxes des COV
- Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004 : <5% Agents de surface anioniques, Parfums, SODIUM PYRITHIONE, BENZISOTHIAZOLINONE, LIMONENE, CITRAL, HEXYL CINNAMAL
- Autres réglementations : RÈGLEMENT (CE) No 648/2004
Ordonnance sur les produits chimiques, OChim
Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim
- RÈGLEMENT (CE) No 648/2004
Ordonnance sur les produits chimiques, OChim
Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim
- Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2) : Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

SNI MULTI CLEAN DE FR

WM 0990574

Numéro de commande: 0990574

Version 8.5

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H315 : Provoque une irritation cutanée.
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam. : Lésions oculaires graves
Skin Irrit. : Irritation cutanée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Procédure de classification:

Méthode de calcul



SNI MULTI CLEAN DE FR

WM 0990574

Numéro de commande: 0990574

Version 8.5

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR

500000001152